

ADMINISTRATION :

Vanasse & Lefrançois,

25 DU PLATON, Trois-Rivières.

Tél. Bell 373

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSÉ. GRO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

25 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION SUPPLEMENTAIRE

Deux sous le Numéro

" LE BIEN PUBLIC "

LES TROIS-RIVIERES 7 JUILLET 1911

TOUT NOTRE DEVOIR

Notre municipalité traverse le moment le plus solennel, peut-être, de son histoire. Il s'agit pour nous de rompre totalement avec un régime arriéré, démodé et arbitraire, et de préparer l'avenir en plaçant notre administration sur des bases solides, inébranlables. Il nous faut pour cela, un mouvement d'ensemble complet, et comme on dit, et de la part de tous les contribuables honnêtes et indépendants : un coup de cœur !

Si la réforme voulue par la population n'est pas complète, si l'ancien régime subsiste encore par quelque endroit, nous considérons que l'effort sera manqué, qu'il n'y aura rien de fait, ou à peu près, et que nous courons le risque angoissant d'une position pire que celle que nous condamnons aujourd'hui. Pour que nous n'ayons rien à nous reprocher, il importe donc de bien manœuvrer, et d'y aller généreusement.

La nomination de lundi nous réservait, comme toujours, quelques surprises, des bonnes et des mauvaises. A part quelques heureuses disparitions, nous avons vu réapparaître certaines vieilles connaissances de l'ancien régime et surgir des candidatures nouvelles. La candidature de M. Méthot à la mairie, et en opposition au Dr. Normand, n'était pas à prévoir, car il est admis depuis longtemps que M. Normand sera le maire de la nouvelle administration. Nous regrettons certainement pour M. Méthot la défaite certaine qui l'attend. Nous devons cependant admettre que le programme qu'il soutient est le même que celui de M. le Dr. Normand, le programme de réforme que nous avons proposé. Et nos lecteurs constateront une fois de plus que l'idée prédomine.

Des douze de nos concitoyens désignés d'abord par le Comité de Réforme, plusieurs se sont éliminés d'eux mêmes, et pour des raisons diverses mais acceptables, et cinq noms seulement apparaissent sur le bulletin de présentation; ce sont : MM. O. Beaulac, Jos. F. Bellefeuille, Chs. Bourgeois, Anselme Dubé et Robert Ryan. Et nous restons logique avec nous-même en assurant ces candidats de notre très sincère appui, et en demandant à la population indépendante de grouper le vote autour de ces cinq noms.

Nous croyons devoir rappeler que nous n'avons pas voulu prendre à notre charge le choix de qui ce soit, préférant nous en rapporter au public. Le public sait en quelle circonstance douze noms ont été soumis aux contribuables par le comité de Réforme. Nous avons nous-même déclaré chacun des proposés absolument convenables, et le public, par le très grand nombre de signatures apposées aux listes, a ratifié notre approbation. Les cinq noms qui restent méritent donc aujourd'hui la même approbation, et le public n'a qu'à donner son vote à ceux qu'il appuyait de sa signature.

Au reste, si nous considérons l'un après l'autre, les cinq candidats appuyant le programme de la réforme, nous trouvons qu'en définitive le choix ne pouvait être plus heureux. Nous demandons des hommes indépendants de la politique; or l'indépendance d'un chacun est publiquement admise. Loin d'être des meneurs de partis, nous en avons même dont on ignore la couleur politique. Donc, sous ce côté très important, le public a la plus grande garantie de sécurité.

Sous le rapport d'honnêteté, de respectabilité, nous ne pouvons non plus rien désirer de mieux, et le public en témoignera lui-même. Maintenant, si nous savons ces cinq candidats, désirables absolument sous tous les rapports, fortement résolus d'appliquer rigoureusement le programme de réforme proposé, il ne nous reste plus qu'à les élire par un vote compact. Pour assurer le succès, il vaut mieux sacrifier certaines préférences, et grouper les votes.

Et nous insistons sur cette nécessité de grouper le vote. Personne n'ignore qu'il se joue présentement gros jeu. Des intrigues dont on ne découvre pas toujours la trame, tentent à tout propos de jeter le désarroi dans les esprits. Les partisans de l'ancien régime, de la routine, font tout ce qu'ils peuvent pour retenir au moins un peu de ce qui leur échappe. Ils ne lâchent pas de bon cœur un système qui a pu faire leur bonne fortune, et seraient enchantés de s'assurer quelques amis au Conseil. Et voilà pourquoi l'on parle de prudentes compromissions, de concessions diplomatiques, etc.

Nous savons trop ce que ces lâchages nous ont rapporté par le passé pour prêter une fois de plus le flanc à de pareilles couardises. Il ne s'agit plus de préparer à : Conseil une majorité de bleus ou de rouges, il s'agit d'assurer une totalité d'hommes honnêtes et indépendants.

Et pour en arriver là, groupons les votes autour des cinq candidats de la Réforme. Quant au sixième vote, puisqu'il faut six échevins, voici ce que nous avons à dire à ce sujet.

Nous retrouvons parmi les quatorze candidats, des représentants de l'ancien Conseil que le public s'empressera de répudier avec un grand enthousiasme. Tous ceux qui se rappellent avoir vu M. Zéphir Duplessis faire queue à la suite de M. Pagé pour enrayer le mouvement de tempérance, mouvement que la Législature déclarait bon et adoptait quelques mois après, auront là une superbe occasion de lui rappeler qu'il a bafoué la volonté populaire. Et quand le même M. Zéphir Duplessis, avec en plus M. W. Grant, et M. Michelin, cherchaient, toujours à la suite de M. Pagé, à faire échouer le projet de Réforme au Conseil municipal, M. Duplessis, M. Grant et M. Michelin signaient leur congé au Conseil de Ville.

De ces trois noms exceptés, le public peut facilement choisir un sixième candidat parmi les six qui restent, et le choisir de telle sorte que le prochain conseil puisse offrir toutes les meilleures garanties d'indépendance et de progrès.

Nous avons confiance qu'en dépit des intrigues, des ficelles, des balcons d'essais comme cette prétendue question légale dont nous parlons ailleurs, laisseront le public parfaitement calme et ne suffiront pas à lui faire perdre de vue le but à atteindre.

Réunissons nos énergies, et groupons nos votes autour des candidats de la Réforme Municipale ; en faisant tout notre possible pour assurer la réussite d'une idée saine et généreuse, nous aurons fait tout notre devoir.

Conseils Opportuns

Dimanche, au prône de la Cathédrale, M. le curé a commenté aux fidèles le texte sacré déjà cité par Monseigneur avant son départ pour la visite pastorale : "choisis parmi tout le peuple des hommes capables et craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis de la cupidité, et établis-les sur ton peuple comme chefs." Exode.

Parlant des prochaines élections municipales, M. le curé nous rappelle l'importance capitale pour nous de nous assurer une administration sage, et énergique à promouvoir l'intérêt général. Il vous faut placer vos intérêts entre les mains d'hommes libres des partis politiques et des clans, d'hommes qui ne se vendent ni ni ne s'achètent et qui offrent la garantie d'une vie honnête, d'une vie conforme aux commandements de Dieu et de l'Eglise. Ceux qui donnent le spectacle journalier de la débauche, de l'ivrognerie, de la cupidité ne seraient pas les représentants du peuple que conseille l'Écriture.

Nous ne faisons que résumer ici ces conseils du pasteur, mais nous espérons que tous ceux qui ont entendu cet exposé concis de la doctrine de l'Eglise concernant le choix par le peuple des représentants publics, en ont fait leur profit.

L'administration nouvelle aura à disposer d'emplois très importants, et par conséquent, à résister à des sollicitations pressantes et fortement intéressées ; elle aura de plus à prendre des initiatives dont la portée ne peut que difficilement se prévoir ; et pour ces raisons et d'autres encore, il nous faut un Conseil d'honnêtes gens.

Un candidat ouvrier

Parmi les cinq candidats de la Réforme Municipale nous croyons devoir signaler particulièrement à l'attention de nos amis de la classe ouvrière M. Anselme Dubé.

M. Dubé est un contracteur jouissant déjà d'une position très florissante qu'il ne doit qu'à son seul mérite. Après un solide cours commercial commencé chez les Frères et terminé plus tard au Séminaire, M. Dubé s'est résolu à aller au travail et a vu le succès couronner ses efforts.

Nous insistons l'autre jour sur l'importance pour la classe ouvrière d'être représentée par des ouvriers, mais surtout par des ouvriers suffisamment instruits. Il ne sert de rien de bien connaître les travailleurs, si l'on est incapable de bien exposer la cause de ceux que l'on a mission de protéger, ou si l'on défend cette cause d'une manière ridicule.

Nous sommes donc très heureux de reconnaître en M. Dubé le digne représentant de la classe laborieuse, et nous comptons bien sur un vote unanime en sa faveur.

Votons en masse

Quelques uns disent que les votes seront peu nombreux lundi prochain, et que les électeurs semblent porter peu d'intérêt aux prochaines élections.

Nous serions très étonné qu'il en fut ainsi, car ce serait à supposer que le public ne se met en branle que pour voir flamber la moitié de la ville. Nous ne croyons pas que pour nous faire marcher, il soit nécessaire du coup de fouet d'un sinistre, comme celui que notre incurie avait préparé en 1908.

Le plus sage est encore de faire son avenir et l'avenir des siens meilleur en donnant un vote consciencieux et raisonné. C'est de l'urne électorale que doit sortir la garantie de sécurité matérielle et morale d'une ville, quand la majorité de cette ville est composée d'hommes de cœur.

Votons en masse et du bon côté.

Un Ballon d'Essai

Les Candidats Éligibles.

Une nouvelle, lancée dans un but facile à prévoir, courtait la rue hier, et pour que tout le monde sache à quoi s'en tenir, nous la publions ici, l'accompagnant des commentaires qu'elle nécessite.

L'opinion, requise à la hâte, d'un avocat étranger, aurait, paraît-il, décrété que tous ceux qui ont emprunté de la Corporation sont incapables de briguer les candidatures à la mairie et au Conseil. En conséquence MM. Méthot, J. F. Bellefeuille et Robert Ryan s'exposeraient à voir leur élection annulée. D'un autre côté, l'élection de M. Anselme Dubé serait nulle aussi. M. Dubé a été un des évaluateurs de la cité, et ne pouvait se présenter sans envoyer sa démission au Conseil. M. Robichon, serait aussi inéligible. — C'était la nouvelle d'hier.

Voyons maintenant ce qu'elle vaut. Il est d'abord intéressant de savoir qu'une forte pression a été opérée dans le but de faire résigner MM. Bellefeuille, Dubé et Robert Ryan. Si l'on considère que ces messieurs sont candidats de la Réforme, et sont, de plus, certains de leur élection, nous trouvons l'idée d'obtenir ainsi forcément leur retrait de la lutte un peu osée.

Cette prétendue illégalité, en supposant qu'elle soit vraie, existait avant la nomination ; pourquoi ceux qui sont si farouches aujourd'hui au point de vue légal, ne se sont-ils émus qu'après la nomination faite ? Avant la nomination, en face d'une certitude, il eût été possible de remplacer les candidats de la Réforme par d'autres également recommandables. Une fois la nomination faite, et MM. Ryan, Dubé et Bellefeuille s'effaçant, nous nous trouverions forcés de choisir parmi les candidats restants. L'idée n'était pas mal, mais la trame trop grosse. Ça n'a pas pris.

Il ne manque pas d'opinions légales ici pour déclarer que MM. Bellefeuille et Ryan sont absolument éligibles, de même que M. Dubé. Pour nous, la chose ne fait aucun doute, et nous félicitons ces messieurs de leur ferme décision de continuer la lutte jusqu'au bout, et de triompher.

L'idée qu'ils représentent ne pourrait être désertée honorablement. Le peuple n'attend que l'occasion de ratifier le programme de la réforme municipale, et de la ratifier en supportant avec enthousiasme les candidats qui s'en sont faits les champions.

Une fois l'idée triomphante, et l'élection faite, il sera toujours temps de discuter si les candidats étaient ou non éligibles. Et la fumée de la lutte étant dissipée, nous constaterons à notre aise les dimensions de ce vulgaire canard électoral.

Quant à l'éligibilité de Mmes Méthot et Robichon, il est évident que cette question ne les inquiète pas plus qu'il ne faut.

Le premier devoir des électeurs est donc de ne pas s'embarasser de cette question d'éligibilité et de voter pour les candidats de la Réforme.

Ce n'est pas pendant les élections qu'on discute une opinion légale. Ceux qui voudront la reprendre après les élections auront tout le temps de le faire ; et il ne manquera pas d'autorités pour la combattre.

Interrogé à propos de ce qu'il entendait faire si un protêt lui était signifié d'ici à lundi, un de ceux visés par cette question de candidat éligible répondit simplement : je poursuivrais en dommages le protestataire pour le tort qu'il me ferait. Qu'ils attendent l'élection ; une fois élu je combattrai leur prétention comme il convient.

Somme toute, la question d'éligibilité des candidats est hors de propos, quand à présent du moins, et nous paraît être qu'un simple truc électoral.

Déchiffrer exactement ce que la charte dit, est déjà un travail assez laborieux sans qu'il faille en plus chercher le sens de ce qu'elle ne dit pas. En temps de chaleur et en temps d'élection, c'est périlleux.

Dire que tous ceux qui empruntent de la Corporation, comme, évidemment, ceux qui prêtent à la Corporation, sont inéligibles, bouleverserait bien des choses. Une foule de votes donnés antérieurement au Conseil deviendraient nuls, et les grandes affaires décidées par ces votes nuls ne vaudraient plus les chars.

Il y a pourtant des choses autrement graves et autrement certaines qui n'ont cependant créé aucune émotion comme par exemple, les directeurs de compagnies ayant contrat

avec la Corporation et votant au conseil. Si l'histoire reprend vie après les élections, l'on ne s'ennuiera pas assurément.

Donc, le devoir de l'heure, c'est d'appuyer sans crainte les candidats de la Réforme, et avec d'autant plus d'enthousiasme que les efforts pour enrayer ce mouvement libérateur se multiplient. La raison en est claire.

Avant les Elections

Citoyens !

Voulez vous obtenir une réforme municipale complète et faire cesser au conseil de ville le régime des déficits annuels (*) et des taxes onéreuses ?

Votez d'abord pour les candidats de la réforme : MM. Normand, maire, Beaulac, Bellefeuille, Bourgeois, Dubé et Ryan puis, pour votre sixième vote, choisissez dans la liste des candidatures l'homme que vous croyez le plus apte à nous assurer les réformes désirées. Rappelez-vous toutefois que pour aucune considérations vous ne devez appuyer les candidats qui ont déjà voté au conseil de ville contre la Réforme Municipale.

Ce sont les ex-échevins Duplessis, Michelin et Wellie Grant.

M. Duplessis a de plus aggravé son cas en votant au conseil contre le mouvement de la tempérance.

Quant à la Mairie, vous devez voter en faveur de M. le Dr Normand, dont la candidature est approuvée par le Comité de réforme.

(*) DÉFICITS :

1907	\$ 5,201,19
1908	\$18,463,24
1909	\$23,163,66
1910	\$43,988,13

Un Programme qui fait fureur

Le programme de la réforme s'impose, évidemment. Nous publions ailleurs l'adhésion signée de MM. le maire Normand, Beaulac, Bellefeuille, Dubé, Bourgeois et Ryan.

Nous sommes heureux de savoir que M. G. H. Robichon, se proclame également partisan du programme de Réforme.

M. Georges Méthot, candidat à la mairie, approuve aussi le même programme.

Pour le succès même de notre cause, nous nous voyons forcés de concentrer les votes sur les candidats désignés ailleurs, mais nous nous réjouissons de voir que l'idée s'impose si fortement.

Le programme de M. Méthot appuyant la réforme est des plus suggestifs, et nous en reparlerons. La réforme est une idée définitivement admise que les candidats futurs devront forcément adopter. Tant mieux.

Mentionnons de plus que M. J. Alfred Peltier manifestait l'autre soir, publiquement, à l'Association des Citoyens, sa complète adhésion au programme de réforme, et convenons que, quoiqu'il advienne, la routine a fini ses beaux jours.

M. G. H. Robichon

A propos de cette prétendue question légale concernant l'éligibilité des candidats, nous avons rapporté hier un rumeur, que nous reproduisons aujourd'hui avec les corrections appropriées.

Comme cette rumeur pouvait causer un tort grave aux candidats visés, nous l'avons combattue, nous efforçant d'en démontrer toute l'inalité, et ceci dans l'intérêt public.

Avant de la discuter cependant, et pour la mieux combattre, il nous était nécessaire de l'étaler aux yeux du public telle qu'elle courait la rue. C'est ce que nous avons fait.

Or cette rumeur disait exactement que M. Robichon étant Secrétaire de la Commission Scolaire ne pouvait légalement être en même temps candidat au Conseil.

La vérité est que M. Robichon n'est pas Secrétaire de la Commission Scolaire, et le public se rendra compte d'avantage aujourd'hui combien toute la rumeur était fautive.

Nous sommes donc heureux de pouvoir dire aujourd'hui qu'en ce qui concerne M. Robichon et les autres candidats visés, cette question d'éligibilité est plus que jamais hors de propos.

TELEPHONE 421 AROGENT A PRETER

A. LEBRUN,

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe de feu P. DESILETS, N P

23, Bonaventure 3-Rivières.

La Mère Routine

Mauvaise mère que cette vieille routine. Pendant que nos vieilles barbes municipales discutaient violemment une question de puisard ou de bout de rue, le public restait sans protection.

La dette augmente, la taxe augmente, notre crédit va au diable ; l'eau de l'aqueduc reste dangereuse à boire et sent mauvais, et quand nous demandons à cette eau sale d'éteindre au moins le feu, il arrive que la pression n'est que de 25 livres au lieu de 100 et 125 livres.

La mauvaise eau coûte cher en taxe d'abord, et peut-être plus encore en frais de maladie et en frais funéraires.

Dehors ! la mère Routine ; et vive la réforme !

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.

Avocat

6, rue St-Joseph, Téléphone 233

Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT

17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON

— AVOCAT —

38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat

16 Bonaventure, Tél. Bell 61

Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLISSIS C. R.

Avocat

4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65.

Les Trois-Rivières

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B.

Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU,

AVOCATS.

8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

FRS DESILETS AUG. DESILETS

DÉSILETS & DÉSILETS

Avocats

43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43

Tél. Bell 511 Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L.

AVOCAT

6, RUE HART, Les Trois-Rivières

Téléphone Bell 585

ARCHITECTE

Tél. Bell, Main 2425, Montréal,

Tél. Bell 153, Trois-Rivières

CHARLES LAFOND,

Architecte

Membre A. A. P. Q.

& I. A. du Canada

Bâtisse du Séminaire

103, St-Fra-Xavier, Montréal,

15, Bonaventure, Trois-Rivières

C. J. BARNARD,

Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre

Bureau ; 36 Bonaventure.

Rés. 108 rue des Forges

TROIS-RIVIERES, P. Q.

J. P. MEUNIER,

OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Bost n

172 RUE NOTRE - DAME, 172

Trois-Rivières.

NOTAIRES

Téléphone 491

J. A. TRUDEL

Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles

Coin Hart & Bonaventure,

Les Trois-Rivières

A. LEBRUN, Notaire

Tél. 421

J. DUMOULIN, Comptable,

LEBRUN & DUMOULIN,

Courtiers en Immeubles, Règlement de Fail-

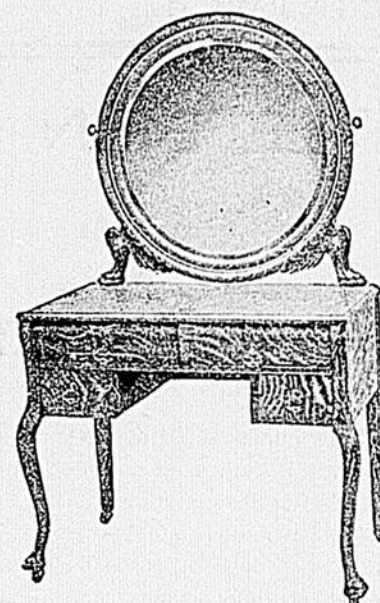
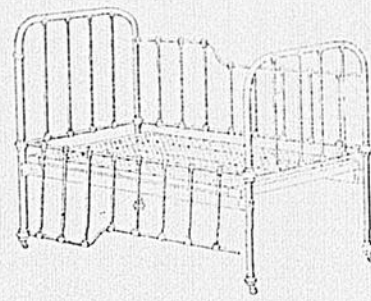
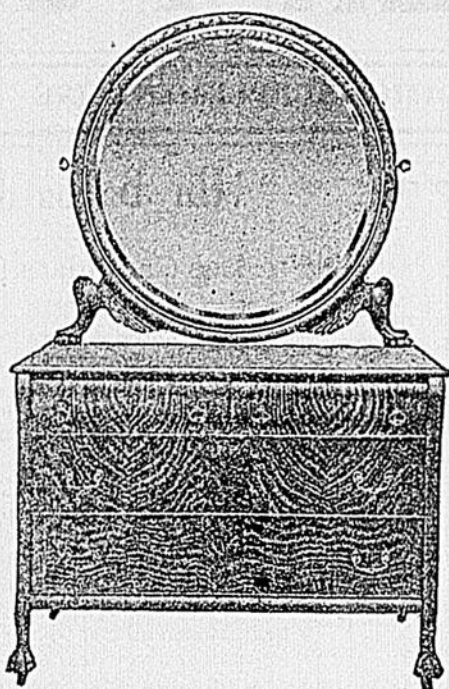
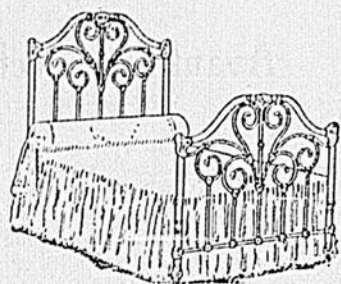
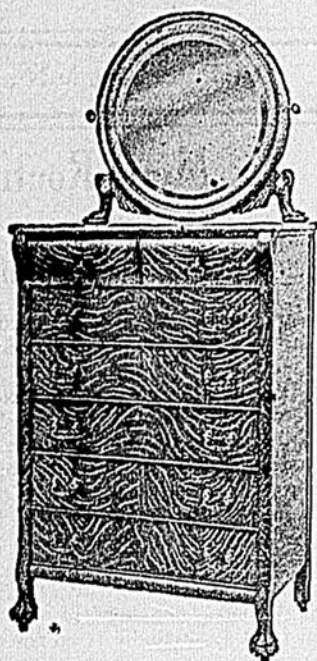
lites, Collections de Loyers, Assu-

rances Feu, Vie, Accidents,

Police de Garanties et Responsabilités de Patrons.

23 Bonaventure, Trois-Rivières.

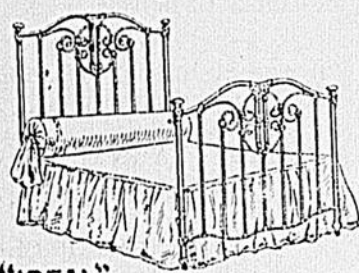
Prix Spéciaux sur tous nos Meubles pour quelques jours.



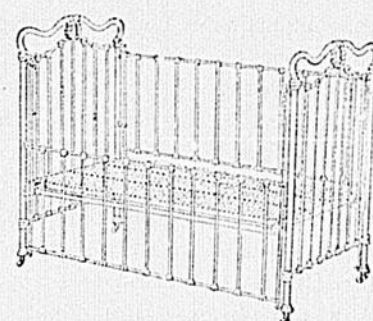
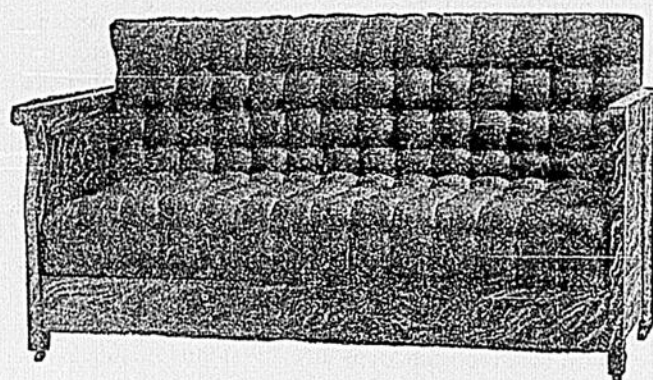
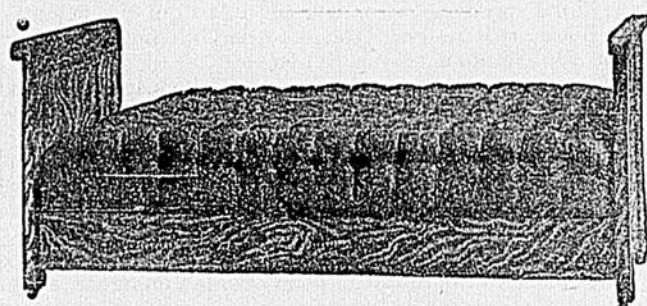
No. 111 Rue Bonaventure.

J. Alex. Carignan & Cie

Marchands de Meubles.



"IDEAL"



Les Protestants et le décret "Ne Temere"

Nous avons appris par les journaux il y a quelques jours, que les protestants étaient revenus à des idées plus sages, et qu'ils avaient pratiquement cessé de faire de l'agitation autour du décret "Ne Temere".

Ce n'est pas trop tôt! C'est par là qu'ils auraient dû commencer. Ils auraient ainsi épargné beaucoup d'encre et des flots d'éloquence dépensés en pure perte; mais surtout, ils auraient évité le ridicule d'une intervention intempestive dans une affaire qui ne les concernait pas, ils n'auraient pas commis l'imprudencence de chercher à soulever, dans notre pays la toujours épineuse question de race et de religion, en faisant appel au bras séculier pour retirer à l'Eglise un droit que lui reconnaît la loi canadienne et sur lequel elle ne peut rien céder: le droit de réglementer le mariage des catholiques.

Nous avons pas comprendre l'aberration de protestants à vouloir faire perdre au mariage son caractère religieux, d'en faire un acte purement civil.

Les païens eux-mêmes avaient compris que le mariage est un acte religieux. Il nous suffit d'étudier les coutumes des différents peuples infidèles passés et présents, de voir les rites solennels et les cérémonies pompeuses qui accompagnaient leurs fiançailles et leurs mariages, pour nous convaincre de cette vérité.

L'intention des chefs de la Réforme en se séparant de l'Eglise catholique, n'était pas de détruire la société, mais bien au contraire, prétendaient-ils, de l'édifier sur des bases plus durables, plus solides. Or en enlevant au mariage son caractère religieux, en enlevant à l'union conjugale la consécration du sacrement, ils détruisaient par sa base même cette société qu'ils voulaient consolider et ouvraient ainsi la porte au divorce qui est la ruine même de la société.

Au lieu de soulever des tempêtes inutiles, de critiquer ou de contrecarrer l'Eglise dans sa lutte admirable pour conserver au mariage chrétien son unité et son indissolubilité, les protestants devraient louer et bénir à genoux l'Eglise de Rome pour avoir opposé, par sa législation matrimoniale, sévère sans doute, mais nécessaire,

une digue à la dépravation et à l'inconstance humaine, pour avoir captivé au sein de la société en péril, les passions tumultueuses, pour avoir établi sur la sainteté des mariages, la paix et la société de tout le genre humain.

L'Eglise a toujours déployé une extraordinaire énergie pour la défense des lois matrimoniales. Elle a tout fait, elle a tout souffert pour conserver intact ce dépôt sacré de la morale évangélique, pendant que les chefs de la Réforme et les impies de tous les temps et de tous les pays s'efforçaient de le détruire.

Qui ne sait que les grandes luttes du Sacerdoce et de l'Empire n'ont point eu, pour ainsi dire, d'autre cause? C'est pour avoir défendu la pureté des mariages et l'indissolubilité de la famille que l'Eglise s'est attiré les plus douloureuses persécutions.

Qui ne connaît ses résistances et ses luttes contre les souverains de l'Europe?

Pour la sauvegarde de ce dogme de l'indissolubilité du mariage les plus grands Papes y ont mis leur sang; l'Eglise elle-même a fait plus, elle a préféré perdre des nations toutes entières plutôt que de céder sur ce point ou de reculer devant les passions souveraines et les hardiesses du libertinage tout puissant. Le divorce ou le schisme, disait Henri VIII. Plutôt un schisme de plus qu'une vérité de moins, répondait l'Eglise.

Les schismes passent mais la vérité est éternelle.

Ah! l'Eglise a été bien critiquée pour cette intransigence, elle a eu bien des détracteurs et bien des insulteurs, mais s'il y a encore dans le monde des vertus domestiques, si la famille existe encore intacte dans quelques endroits, si la société est encore debout au milieu de tant de ruines, c'est à l'Eglise catholique que nous le devons, et aujourd'hui, à cet époque de rationalisme et de philosophie frivole et éhontée, au milieu des abaissements de toutes les religions, l'Eglise catholique seule, nous éprouvons une singulière fierté à le dire, porte encore aujourd'hui, sans fléchir le poids lourd de ce dogme qu'elle a été seule à défendre.

L'histoire du protestantisme est lamentable au point de vue de la famille; que de ruines il a amoncelées, que de foyers il a détruits. Un certain nombre de protestants notables effrayés des ravages causés dans leurs rangs par le

divorce, ne sont pas loin de se tourner vers l'Eglise catholique pour lui demander la solution de ce problème au plus haut point angoissant.

Nous ne voulons pas abuser de la patience de nos lecteurs. Aussi nous donnerons dans un prochain article une petite statistique du nombre de divorces obtenus aux Etats-Unis durant les seules dix dernières années. Nous verrons alors que si la conduite de l'Eglise dans les choses matrimoniales avait besoin d'être défendue, ce qui se passe dans certains Etats de l'Union Américaine suffirait amplement à la justifier.

(A suivre.)

LAVAL.

Courrier de la Cité

Ecole de Piano, Paris-Montréal, Préparatoire au Professorat.—Examen des élèves de Melle Bournival à Shawinigan Falls

Le résultat très brillant des examens de l'année 1910-1911 vient de confirmer une fois de plus l'excellence de l'enseignement donné par notre sympathique professeur de musique, Melle Anna Bournival.

Les candidates au certificat d'aptitude Pédagogique, de même que les candidates aux diplômes des classes Lauréat et cours Supérieure se sont particulièrement distinguées en conservant chacune la presque totalité des points exigés pour les épreuves très difficiles des concours. On en jugera par l'exposé ci-dessous du programme d'examen.

Melle Victoria Cartier, officier d'Académie de Paris et directrice de l'école de piano Paris-Montréal, qui présidait avec M. l'abbé Memier, aux examens s'est déclarée enchantée du travail des élèves et a vivement félicité celles-ci ainsi que leur dévoué professeur. Grâce à une formation pratique et soignée, les heureuses diplômées n'auront pas à s'aventurer à l'aveugle dans l'exercice de la profession musicale et elles y trouveront plus d'agrément qu'elles y mettront de savoir-faire éclairé et consciencieux. Voici la liste des prix et brevets décernés à la séance du 4 juillet 1911.

Classe Élémentaire (Piano) Melles Candide de Carufel et Eva Brière.

Classe Supérieure et prix d'honneur, Melle Donaldka Dufresne, avec grande distinction.

Classe Supérieure (Harmonie) Melles Aurore Juneau, Berthe Larivière et Albertine St-Michel.

Melle Berthe Larivière et Albertine St-Michel.

Qu'il nous soit permis d'offrir nos meilleurs vœux aux intéressantes jeunes filles qui vont se consacrer à la noble tâche de répandre parmi les nôtres les saines traditions de l'art musical. Nous donnons ci-après les matières, de l'examen pour le certificat d'aptitude Pédagogique :

I. Questions ayant rapport à l'enseignement théorique et pratique du Piano

II. Analyse de la forme musicale : sonate, fugue, etc.

III. Questions sur l'histoire de la Musique (différentes écoles, compositeurs célèbres etc.)

IV. Dictée orale (accords consonnants et consonnants reconnus à l'audition).

V. Réalisation d'une basse chiffrée et harmonisation d'un chant donné.

VI. Exécution et interprétation en bon Style d'une Étude de Chopin, d'une Sonate de Beethoven, d'un Prelude et Fugue de Bach, et d'une Oeuvre de l'Ecole romantique.

Melle Héon continuera à donner des leçons de piano, au No. 25 rue Ste-Geneviève

HONNEUR AU MERITE.

Parmi les heureuses candidates aux examens du "Dominion College of Music," nous remarquons mademoiselle Alice Bourque fille de M. Edouard Bourque, qui a obtenu son diplôme Senior.

Nos félicitations.

Tous les candidats pour la présente élection sont invités de se faire poser un bon portrait à l'atelier Pinsonnault, 86 rue Royale.

Perdue

Une montre en argent pour Dame a été perdue, dimanche soir entre les rues Avenue Laviolette et Des Forges. Prière de la remettre au magasin de Vanasse & Lefrançois, 25 rue Du Platon. Récompense.

Une grosse transaction

Les limites forestières de la Wayagamack Pulp & Paper Coy, dans le St-Maurice.

Montréal. — D'importantes négociations financières ont été conclues hier. M. Rodolphe Forget, M. P., a acheté de la "Wayagamack Pulp and Paper Company," pour des intérêts français, \$1,500,000 de débetures et \$2,000,000 d'actions. La compagnie avait une émission de \$3,000,000 en débetures et des actions pour \$5,000,000.

La balance des débetures et des actions est entre bonnes mains. La "Wayagamack Pulp and Paper Coy," possède 1,121 milles carrés de forêts d'épinette et de sapin dans la vallée du St-Maurice et de ses tributaires. Cette réserve est la dernière des grandes limites forestières du bassin du St-Maurice.

VOLEUR DE RASOIRS

Une chose qui ne fait point l'affaire d'un barbier actif et pressé, c'est de constater, en rentrant dans sa boutique après quelques minutes d'absence, que tous ses rasoirs sont partis en voyage. L'aventure est arrivée lundi dernier, à un barbier de cette ville.

Il cherchait... fouillant... scrutait les allées et venues... quand il apprit qu'une espèce de cheminée qui faisait du tapage dans le voisinage de la Gare venait d'être arrêté. Une idée lui vint alors. Notre barbier siffla une voiture... se dirigea vers l'Est... arriva sur la scène.

C'est peut-être là mon homme se dit-il. De fait, les poches du pochard révélaient cinq beaux rasoirs.

Le sixième? Le sixième, il l'avait bu!!! Rien d'étonnant qu'il eût après cela une humeur un peu tranchante. Le magistrat de police va maintenant trancher le tout.

ACTIONNAIRES

Les élèves de nos externats ont fait mieux que de déposer à la "Caisse Populaire," voici qu'elles sont devenues actionnaires. C'est un pas de plus dont nous les félicitons; c'est un exemple qui sera suivi par nombre d'autres jeunes des deux sexes. Voici la liste de ces capitalistes en miniature :

ECOLE ST-LOUIS DE GONZAGUE

Antonia Dupuis, 1 part; Hermance Frenette, 1 part; Germaine Gagnon, 1 part; Hélène Trépanier, 1 part; Jeannette Levasseur, 1 part; Florence Samson, 1 part; Rita Dupuis, 1 part; Etienne Panetton, 1 part; Berthe Descôteaux, 1 part; Cécile Légaré, 1 part; Marie-Bastien, 1 part; Marie Descôteaux, 2 parts; Yvonne Doyon, 1 part; Lucienne Rivard, 1 part.

ECOLE STE URUSLE

Cécile Beaudry, 2 parts; Aurore Lemieux, 2 parts; Dora Rimond, 2 parts; Alice Hébert, 2 parts; Rébecca Milette, 4 parts; Rolande Germain, 2 parts

Remerciement

Une abonnée remercie le Bienheureux Frère Didas pour grâce obtenue avec promesse de publier dans le "Bien Public".

De Passage

M. R. O. Gilbert, ci-devant gérant de la banque Nationale aux Trois-Rivières. M. Gilbert est toujours heureux de revoir la cité trifluvienne où il dit avoir passé quelques-unes des meilleures années de sa vie.

Il espère beaucoup en l'avenir de notre ville. Il part incessamment pour Rimouski où il prend la direction d'une succursale de la banque Nationale.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION DE COLONISATION

— AU —
TEMISCAMINQUE, QUEBECQUOIS
— ET AU —
NOUVEL ONTARIO.

MERCREDI 28 JUN 1911
Limite du retour : 28 Juillet 1911.

Les billets permettent d'arrêter en route de retour à n'importe quelle station à 100 milles au Mattawa, Ont.

Pour plus d'informations, s'adresser aux agents du C. P. R.

Vente par le Shérif

PROVINCE DE QUEBEC, } Cour Supérieure
District des Trois-Rivières, }
No. 357

DAME LEOPOLDINE DESSUREAULT,

contre

VALÈRE TROTTIER.

Un emplacement faisant partie du No. 489 du cadastre officiel de la paroisse de St-Stanislas, avec maison, boutique de forge et hangar dessus construits.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Stanislas le 27 juin courant à 10 heures a. m.

Bureau du Shérif, Trois-Rivières, 17 juin 1911.

CHARLES DUMOULIN, Shérif.

Sheriff's Sales

PROVINCE OF QUEBEC, } Superior Court
District of Three Rivers, }
No. 357

DAME LEOPOLDINE DESSUREAULT

against

VALÈRE TROTTIER.

An emplacement forming part of No. 489 of the cadastre of the parish of St-Stanislas, with a house, blacksmith's shop and shed thereon erected.

Sale at church door of the parish of St-Stanislas on the 27th June instant at 10 o'clock a. m.

Sheriff's Office, Three Rivers, June 17th 1911.

CHARLES DUMOULIN, Sheriff.

Abonnez-vous au "Bien Public" journal indépendant et toujours intéressant.

28 RUE STE-MARIE, Téléphone 585
 La Confiance ne vient pas sans les Preuves ;
 Pour vos entreprises, constructions de tout genre

Adressez-vous à **Anselme Dubé,**
 CONTRACTEUR GÉNÉRAL
 Vous serez satisfaits.

Pourquoi Souffrir du Rhumatisme ?

Quand vous pouvez vous en exempter si facilement avec quelques doses de
L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE

DU DR JOSEPH COMTOIS, MEDECIN-PHARMACIEN.
 Preuves d'efficacité fournies gratis sur demande. Prix : \$2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la malle. Sur réception de 15c., je vous enverrai un ECHANTILLON qui démontrera son efficacité. Consultations à domicile, par correspondance ou chez moi. En vente partout.
 Dr JOSEPH COMTOIS, Spécialiste (Ancien de Montréal) St-Barthélemy, Co. Berthier
 Dépôt : PHARMACIE NORMAND, Trois-Rivières, P. Q. Et chez J. N. FARLEY, Pharmacien, Shawinigan Falls.

Poêle New Perfection

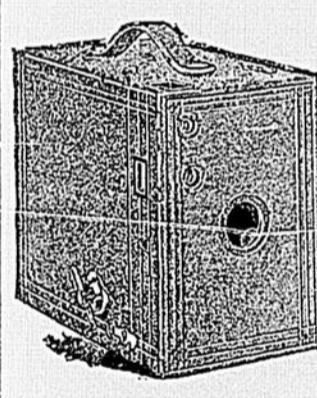
VOICI LE POELE QUI A FAIT SES PREUVES
 COMME PARFAITEMENT SATISFAISANT.
 Retournable s'il ne donne pas satisfaction.
J. B. LORANGER, Marchand de Fer.
 24 BADEAUX, 3-Rivières.

Pour vos EPICERIES allez chez
Bellefeuille & Giroux,
 MARCHANDS LICENCIÉS
 GROS ET DETAIL
 Coin Des Forges et Hart
 Téléphone 310

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE. Examen des Yeux Gratuit et Satisfaction Garantie.
J. P. MEUNIER, O. D. Opticien
 172, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

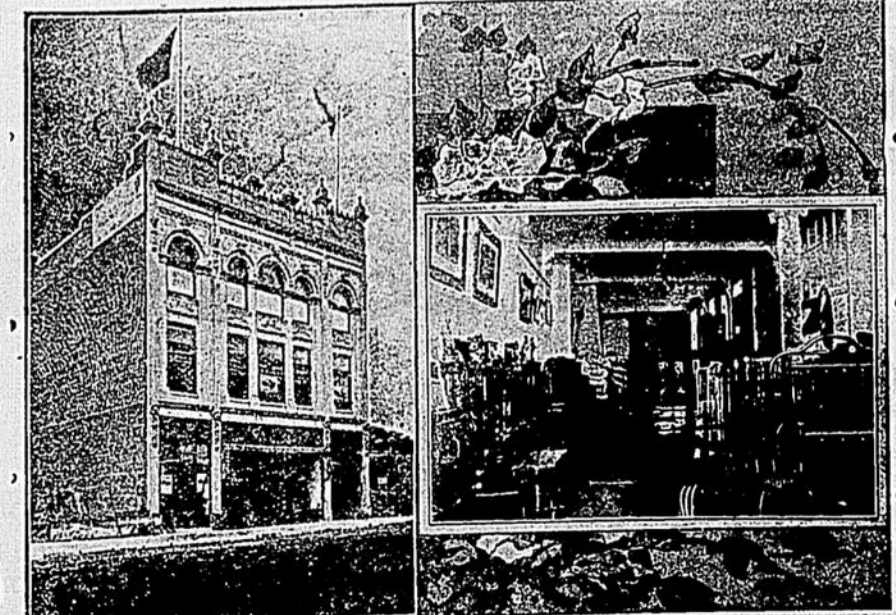


CAMERAS KODAKS
 Cartes Postales, Papier Régala, Etc.
R. W. WILLIAMS,
 Pharmacien et Opticien
 20 Rue HART.
 Chocolats et Bonbons toujours frais.



NOUS MEUBLONS LES MAISONS

Pour tous les appartements y compris Prélarts, de la Cuisine au Grenier.



Luxe, Confort ET Nécessité.

Depuis \$50.00 à \$500.00
MAGASIN : 42 Du Platon.
Entrepot: 103 Des Forges
 Soit au comptant ou à Crédit.
A. LAURIN & Cie

COURRIERS

Maskinonge

Lundi le 26 juin a eu lieu le mariage de Monsieur Omer Baril, avec Mademoiselle Elodia Clément. Il y eut grand'messe avec du très beau chant par le chœur des hommes et celui des demoiselles du village. C'est M. le chanoine J. F. Béland, qui a béni le mariage.
 — Vendredi le 30 juin, se terminait l'année scolaire à la classe privée tenue par Melle Laura Alarie, par une séance dramatique et musicale très intéressante. Il y eut du beau chant et de la belle musique. Les élèves de Mademoiselle Alarie se sont réellement distingués en exécutant avec autant d'habileté, les différentes parties du programme. Il y eut de la déclamation, des chants patriotiques, une chanson dramatique et une saynète qui a remporté un grand succès. La partie musicale a été remplie par Melle Cécle Mignau qui a accompagné avec goût tous les morceaux de chant et qui a joué de beaux morceaux.
 Melle Alarie a raison d'être fière de ses élèves et nous la félicitons également pour le succès de sa séance, et pour les beaux résultats des examens de ses élèves.
 — Dimanche, le 2 juillet, grande partie de "Balle au Camp." Cette fois, c'est l'équipe d'Yamachiche qui est venue rencontrer nos joueurs. On a déployé beaucoup d'habileté de part et d'autre. Longtemps la victoire a été douteuse, finalement après quelques incidents regrettables, l'équipe de Maskinongé l'a emporté. Le résultat fut de 20 points pour Maskinongé et 16 points pour Yamachiche.
 L'équipe de Maskinongé n'a pas encore subi de défaite, et dans l'espérance de continuer la série de ses victoires, elle invite les équipes de "balle au camp" des paroisses voisines à venir se mesurer avec elle.
 — Le quatre juillet a eu lieu la sépulture de Aimé Trempe, fils de M. Joseph Trempe des Trois-Rivières, décédé à l'âge de 18 ans. M. Trempe était bien connu à Maskinongé où il est demeuré jusqu'à ces dernières années. Son service a été solennel. Beaucoup de parents et d'amis y assistaient. Le chœur de chant sous la direction du Docteur J. M. P. Sylvestre a bien rendu la messe des morts et plusieurs beaux morceaux.
 A la famille Trempe, nous offrons nos sincères condoléances.
 — M. et Mme Antoine Mariveau de cette paroisse sont partis la semaine dernière pour aller faire un voyage aux Trois-Rivières. Ils doivent se rendre à Ste Geneviève et aux Grandes Piles. Ils seront de retour la semaine prochaine. Nous leurs souhaitons bien du plaisir pendant leur promenade.

Yamachiche

Une première messe à Yamachiche. Vendredi dernier, la vieille paroisse d'Yamachiche avait le bonheur d'ajouter le nom d'un nouveau prêtre à la liste déjà longue de ceux qu'elle a vus naître. Monsieur Alide Boucher appartient, en effet, à l'une de nos plus anciennes familles.
 La paroisse, fidèle en cela à ses anciennes traditions, voulut fêter dignement celui qui était si honoré de Dieu. Aussi dès 7 heures du matin, grand était le nombre de ceux qui étaient accourus à l'église pour assister à l'office divin.
 Notre chœur de chant sous la direction de M. Raoul Pellerin, avait répondu à l'appel, laissant de côté toute occupation, pour participer au bonheur de la famille Boucher.
 A l'Evangile; notre curé, monsieur le chanoine Napoléon Caron, donna une instruction remplie de bonté paternelle, d'encouragements et de citations.

Monsieur le curé sut toucher le cœur des assistants, et nous pûmes nous convaincre que ceux-ci unirent leurs prières et aussi des larmes de bonheur à celles du nouveau lévite.
 Voici un court résumé de ce sermon :
 Le prêtre est prêtre séparé des autres hommes et qui fait les œuvres de Dieu. Parmi ces œuvres il y en a 3 qui forment comme la trame de la vie du prêtre. 1o. Il offre le St-Sacrifice de la messe. Quand Dieu le Père créa le monde il fit cette œuvre admirable par son Verbe. Au Saint-Sacrifice, il y a un changement de substance encore plus admirable que la création : la substance du pain et du vin est changée en la substance du corps et du sang de l'homme-Dieu. Ce changement qui demande plus de puissance que la création, se fait cependant par le verbe du prêtre. Ceci est mon corps, ceci est le Calice de mon sang, dit le prêtre, et le changement merveilleux s'opère. Quand Dieu le Père prit la nature humaine dans le sein de la Vierge Marie, cela se fit par l'opération du Saint-Esprit. Le même Dieu le Père vient sur l'autel prendre la forme du pain et du vin pour devenir notre nourriture, et cela se fait par l'opération du prêtre. Le prêtre est l'homme de la droite du Très-Haut.
 2o Le prêtre pardonne les péchés au tribunal de la pénitence. Quand Jésus-Christ vivait dans la Judée, il guérissait les malades et surtout il leur pardonnait leurs péchés : "Vos péchés, disait-il vous sont pardonnés." Et les juifs murmuraient en entendant ces paroles : "Qui peut pardonner les péchés si ce n'est Dieu même ? Les juifs disaient la vérité et cependant voilà qu'un homme, le Prêtre, dit aux pécheurs : "Je vous absous de vos péchés," et à cette parole les âmes sont purifiées. Le prêtre n'est pas un homme ordinaire : c'est Jésus-Christ continué ; Sacerdos aller Christus.
 3 - Le Prêtre prie pour le peuple. C'est de lui surtout qu'il a été dit : "Il faut toujours prier, et ne jamais cesser de prier. Il prie dès le matin, il prie à la 3e, à la 6e et à la 9e heure. Il prie le soir et il accomplit sa journée par la prière. Il prie en administrant le baptême aux nouveaux-nés, il prie en offrant le saint sacrifice, il prie en donnant le pardon aux pécheurs, il prie en unissant les époux, il prie longuement auprès des malades pour leur ouvrir les portes de l'éternité bienheureuse.
 La prière du prêtre est plus puissante que les autres prières, parce qu'elle est faite au nom de l'Eglise. Le prêtre est l'organe du corps mystique de Jésus-Christ.
 Prêtre, vous êtes le représentant de Jésus-Christ sur la terre, vous faites ses œuvres, attendez-vous donc à être haï et persécuté par le monde. Mais au milieu de la persécution des méchants, soyez ferme, soyez confiant, Jésus-Christ vous communiquera sa force : Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.
 M. l'abbé Boucher a commencé ses études à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes. Plus tard il entra au Séminaire des Trois-Rivières, où il fit un cours d'étude brillant. C'est là aussi qu'il a passé ses quatre années de préparation au sacerdoce. Au grand Séminaire, il fut toujours un sujet d'édification pour ses confrères. Et nous, qui sommes heureux d'être du nombre de ses amis, pouvons dire de lui qu'il est véritablement un prêtre selon le cœur de Dieu.
 Assistaient à cette première messe, outre les membres de la famille et les paroissiens : monsieur le curé et son vicaire, Rcv. Philippe Lesage, curé à St-Thomas, Rcv. Côme Carbonneau, vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières, MM. les abbés Alp. Caron, Alf. Bellemare, Raoul Lamy, Avila Ferron, Eug. Villeneuve.
 En terminant nous disons un mot de remerciement à M. J. Eug. Lacerte qui a mis son automobile à la disposition du clergé.

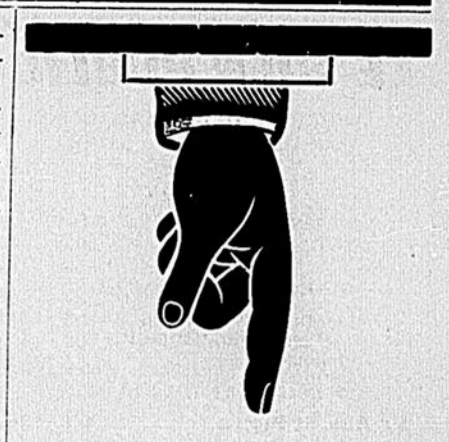
LOUISEVILLE

M. le Dr Irénée Pratte de Taftville Conn. son frère le Dr Arthur et Mme Pratte de Keene N. H. sont actuellement en promenade chez leur frère M. Édouard Pratte de la Rivière du Loup.
 — Mme L. M. Chartier, de Chicago est aussi en visite chez sa cousine Mme Dr Hamelin de cette ville.
 — Melle Cary Liudsay, chez sa sœur Mme Cadieux.
 — M. et Mme Léger St-Jean de Montréal chez leur frère M. Charles St-Jean bijoutier de Louiseville.
 — M. le Sénateur Legris est actuellement à voyager dans l'ouest canadien, il est allé visiter ses deux fils qui y sont établis.
 — M. Sévère Robert a épousé cette semaine Melle Lucinda Voizard.
 — M. Edmond Lord riche rentier de cette ville est décédé presque subitement vendredi matin le 30. il a été inhumé aux Trois-Rivières ou il possède un terrain de famille.
 — Nous aurons des courses lundi et mardi 3 et 4 juillet sous le contrôle des amateurs et du club de cette ville.
 — Le 3 sera aussi célébré en notre

église le mariage de Melle Alice Duhamel fille du Dr Duhamel de Ste-Ursule avec M. Wilfrid Duchesny de St Justin voyageur de commerce, le mariage se fera à 8 hrs puis il y aura réception chez M. Adéard Clément rentier et grand'jère de la mariée
 — Notre pèlerinage diocésain au lieu le 5 courant au Sanctuaire de Ste-Anne de Beauport. Louiseville et Trois-Rivières devront fournir un bon contingent de pèlerins ; retour le 6 et pour Trois-Rivières le 7.
 M. Hector Caron de Québec et sa famille sont arrivés pour passer à Louiseville la belle saison de l'été.
 — La famille Tourville est également arrivée en notre localité pour la saison.
 — La procession du Très Saint Sacrement dimanche dernier fête du Sacré-Cœur a été très imposante. Les reposoirs Magnifiques : MM. Ed. Lord, Dr Milot et Ad. Bussières, ayant réalisés d'entraîn pour faire beau et bien; les rues étaient également bien décorées et les diverses sociétés bien représentées.
 — Les autos qui sont toujours assez nombreuses sur nos rues font réellement des malheurs depuis quelques temps. La semaine dernière M. J. E. Béland, manufacturier de cette ville a vu sa voiture renversée et sa famille plus ou moins ébloussée, son cheval ayant pris peur à la rencontre d'une automobile. Il appert que c'est dû au choc d'une rencontre de deux automobiles que M. Ed. Lord a succombé à la maladie de cœur qui le minait depuis quelques années : il était âgé de 57 ans.
 Il achevait à peine de mettre la dernière main à la magnifique résidence qu'il s'est bâtie près de la rue des chars et qui est l'une des plus coquettes de notre ville.
 Il laisse une jeune femme et 4 enfants.

Souvenir

Dimanche le 25 juin à St Marc des Carrières, la demeure du Dr Voizard s'assombrissait par un long voile de deuil. Mme Chs. Ed Béland, (née Rébecca Brunet) rendait à Dieu sa belle âme, que cinq long mois d'atroces souffrance et de cruels ennuis avaient achevé de purifier.
 Bonne et aimable autant que pieuse et intelligente, la chère défunte emporte dans la tombe de nombreux regrets. Elle fut toujours pour le cercle très étendu de ses parents, de ses amis, de ses connaissances un modèle de la "femme forte," de l'épouse fidèle, de la mère dévouée. Aussi, une voix religieuse n'a-t-elle pas dit, après de la déponille mortelle de la chère disparue : "Ce n'est pas ici le cas d'un salut à espérer mais bien celui d'un "salut assuré."
 Ce qui doit en coûter à cette nature sensible et délicate, en sentant peser sur elle, tout le poids de la condamnation sans appel, Dieu seul le sait. . . . cependant, Mme Béland, avec l'œil du chrétien qui voit au-delà des noirs nuages, entrevoyait la lumière divine qui est l'espérance de tous et devant la mort dont elle sentait l'inexorable étreinte, elle avait pris pour devise : Fiat voluntas tua. Dès lors elle eut le courage de vivre, de souffrir ou de mourir. . . et. . sur ses lèvres pâlies erra toujours le même sourire triste et doux d'autrefois.
 Ses derniers instants furent l'écho de sa vie, toute à la reconnaissance envers le Dieu de son enfance, de sa jeunesse, de ses trente-trois ans ; puis envers les être chéris qui l'ont assistée, soignée, visitée.
 Maintenant qu'elle dort à l'ombre de la croix paroissiale ne pleurez plus, époux, mère, sœur, parents, petits enfants. — Oh ! non, ne pleurez plus. Priez là. . . Espérez.
 Bienheureux les miséricordieux parcequ'ils obtiendront miséricorde.
 IMMORTELE.



Votez pour

L. P. Normand

O. Beaulac

Jos. F. Bellefeuille

Charles Bourgeois

Anselme Dubé

Robert Ryan



North Shore Power Co.
 64 RUE DES FORGES
 Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que :
 Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventails électrique à louer ou à vendre.
 Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables.
 Pour plus amples informations vous pourrez vous adresser au bureau,
64 RUE DES FORGES
RALPH. B. McDUNNOUGH,
 Gérant.

LE BIEN PUBLIC

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT LE JEUDI.

ABONNEMENT
CANADA : 1 AN - \$1.00
ETATS-UNIS : 1 AN - \$1.50

DIRECTION et REDACTION :
Tout ce qui concerne la rédaction et la direction générale du "BIEN PUBLIC" devra s'adresser à

JOSEPH BARNARD, Avocat,
17 Rue St-Pierre Tél. 434

ADMINISTRATION :
Pour les annonces, les abonnements, le changement d'adresses, etc., s'adresser à
VANASSE & LERANÇOIS,
25 Rue Du Platon. Tél. 373
Casi Postal 180

Courrier de la Cité

Mme Napoléon Levasseur de Grandes Piles, était en visite aux Trois-Rivières la semaine dernière.

Le Dr. Arthur Dantigny, ancien élève du Séminaire St-Joseph, et tenor hautement apprécié par les amateurs de chant de notre ville. M. Dantigny vient de graduer à l'Université Laval.

Le Rvd. M. Charland, curé de Waterville Me. M. l'abbé Ephrem Fusey, autrefois des Trois-Rivières, aujourd'hui vicair à Brockton, Mass. sont à l'évêché ces jours-ci.

A bord du vaisseau qui a péri l'autre jour, en face de la Malbaie se trouvaient six religieuses Filles de Jésus en route pour la maison mère trifluviennne. Les pauvres sœurs ont eu la vie sauve mais tout ce qu'elles apportaient de biens est perdu.

Nos bacheliers

Les élèves du Séminaire ont subi leurs examens du baccalauréat avec un grand succès. Plusieurs finissants et plusieurs Rhétoriciens figurent sur la liste des lauréats. Il y a toute une phalange de bacheliers. Nos félicitations au Séminaire et à ses élèves.

Première messe

M. l'abbé Albert Tousignant, ordonné prêtre le 29 juin, a dit sa première messe le lendemain au Séminaire. Dimanche, il a chanté la grande messe à la cathédrale. Le jeune prêtre se rend aujourd'hui à St-Léon pour y remplacer M. A. Lessard comme vicair.

Feu Jos. Eugene Bégin.

Le 29 juin dernier on eu lieu à la cathédrale, les funérailles de M. Jos. Eugene Bégin, marchand-épicier, époux de Dame Amanda Savard, décédé l'avant veille, à l'âge de trente-trois ans.

Feu Georges Rivard.

Un autre concitoyen distingué, père d'une nombreuse famille, vient de descendre dans la tombe, emporté par la tuberculose. C'est M. Georges Rivard, comptable, époux de Dame Amanda Godin.

Il est décédé le 1er juillet, à l'âge de 34 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à la cathédrale.

Conduisaient le deuil, MM. J. O. Rivard, Adolphe Carand, Onésime Rivard, Jos. Godin, Jos. Doyon, Ls. Rivard.

Liste des deux clubs gagnants du concours de Quilles du Cercle Laviolette.

F. Désilets, 1 boîte de cigares donnée par L. P. Desaulniers; T. Laflamme, portrait 16 x 20 donné par A. Héroux; G. Frigon, sous-vêtements donné par Ls. Badeaux; T. Monet, plume fontaine donnée par F. X. Vanasse; P. Lafontaine, pipe en écume

de mer donné par J. N. Godin; Fsp. Héroux, 1 boîte de cigares donnée par T. Monet; R. Brunelle, pipe en bois donnée par Un Admirateur.

Le Cercle Laviolette offre ses remerciements aux généreux donateurs.

Tout le monde s'accorde à dire que la meilleure place pour s'habiller est chez Bondy & Beaulac, coin Bonaventure et Ste-Marie.

Faites réparer vos fourrures pendant la saison d'été, vous vous épargnez 25 à 30% chez M. Ovide Rockeleau, 22 rue Hart, voisin de la Pharmacie Williams.

M. Nap. Ronette, a été l'heureux gagnant samedi dernier au tirage d'habillements chez M. H. Girardeau marchand-tailleur, 208 Notre-Dame.

Feu F. X. Lefebvre

Le trente juin dernier, à la suite d'une courte maladie, est décédé à sa résidence de la rue Laviolette, un citoyen en vue et des plus estimés aux Trois-Rivières, M. F. X. Lefebvre, ingénieur civil à l'emploi du Gouvernement Fédéral. M. Lefebvre avait succédé à M. F. X. T. Berlinguet, comme directeur des travaux du St-Maurice. Ingénieur d'une rare compétence, travailleur infatigable, habile dans l'art de diriger les hommes, il a fait immensément pour l'amélioration du St-Maurice.

Apparemment robuste comme le chêne de nos forêts M. Lefebvre a fléchi comme un faible roseau.

Les funérailles ont eu lieu à Montréal où fut transportée la dépouille mortelle le jour même du décès.

Les employés supérieurs du service civil travaillant sous la direction du regretté défunt ont transmis à Mme Lefebvre une eff. ande de quatre-vingt messes.

Nous unissons notre voix à celle du public trifluvien pour exprimer à l'épouse désolée de M. Lefebvre nos plus cordiales sympathies.

PAS DE VACANCES

Les caisses scolaires n'ont pas de vacances. Les deux longs mois de congé devraient, au contraire, donner à nos caisses scolaires un regain de vie. Et cela, pour la bonne raison que c'est à cette saison de l'année que les enfants reçoivent le plus de sous. Il en est même qui, par leur industrie, se font de jolis salaires. Ils auraient grandement tort d'abandonner le chemin de la précieuse caisse en un temps pareil. Qu'ils aillent déposer, les garçons, au bureau même de la Caisse Populaire, rue Hart; les filles, à leurs écoles respectives, le lundi de chaque semaine, à 1 heure p. m.

"La personne qui, le 12 Octobre dernier, a reçu en dépôt, une montre en or, avec initiales R. M. gravées sur le couverc, est priée de la remettre au bureau de ce journal."

4. f. 6. j

Concert Dufault

Lundi le 17 juillet à l'Académie de La Salle sera donné un concert par M. Paul Dufault, ténor, Emile Tarranto, violoniste. Billets maintenant en vente chez Genest & Cloutier.

M. Edmond Lord

Dans le cimetière St-Louis a été inhumé. le 3 juillet, le corps de M. Edmond Lord, époux de Marie-Jeanne Jacques, décédé à Louiseville, le 29 juin dernier, à l'âge de 56 ans.

Accompagnaient la dépouille mortelle: MM. Alph. Boisseau, Alb. Garceau, Alf. V. Gaudin, R. S. Simard, et E. St-Laurent.

Ecole Normale des Trois-Rivières

L'examen pour l'admission à l'école Normale pour l'année 1911-12 aura lieu le samedi, 1er de juillet prochain.

H. BARRIL, ptre principal.

Comment Voter

Avant d'entrer dans la chambre, où l'électeur devra, seul, faire sa croix vis-à-vis des noms des candidats de son choix, on lui remet deux bulletins, l'un blanc portant les noms des deux candidats à la mairie, et l'autre rouge, portant les noms des quatorze candidats au Conseil.

L'électeur doit faire sa croix bien nettement, en forme d'+, et bien au milieu de l'espace blanc laissé à la suite du nom de chaque candidat.

Le bulletin du maire ne devra contenir qu'une croix. Celui qui s'aviserait de mettre deux croix annulerait son vote.

Le bulletin des échevins ne devra contenir que six croix, le choix ne devant porter que sur six candidats. Et encore ici, le bulletin qui porterait plus que six croix deviendrait nul.

Tout électeur, ayant à cœur l'intérêt et le progrès de la cité des Trois-Rivières et voulant la réforme municipale complète, devra voter comme nous l'indiquons dans le tableau que voici :

Quant au 6ème vote, puisqu'il faut six échevins, l'électeur choisira, dans la liste des candidats favorables à la réforme, celui qu'il croit le plus apte à nous obtenir les réformes désirées.

BULLETIN POUR LE MAIRE.

1	METHOT GEORGES, Avocat.	
2	NORMAND LS PHI. Médecin.	X

BULLETIN DE VOTE POUR LES ECHEVINS

1	BEAULAC L. O. Marchand	X
2	BELLEFEUILLE JOS. F. Epicier	X
3	BOURGEOIS CHARLES Avocat	X
4	COMEAU, J. A. Avocat	
5	DUBÉ ANSELME Contracteur	X
6	DUPLESSIS ZEPHIR Epicier	
7	GRANT WILLIE Commis	
8	LAMY NAP. Bijoutier	
9	McLEOD GEORGES Plâtrier	
10	MICHELIN EDM. Charpentier	
11	PELTIER J. ALF. Pharmacien	
12	ROBICHON G. H. Avocat	
13	RYAN ROBERT Industriel	X
14	VERRETTE F. ART. Menuisier	

Nous ne marquons ici que cinq croix. Ceux des électeurs qui veulent en ajouter une sixième feront à leur choix, comme nous l'expliquons dans un premier article.

Votez pour : MM. L. P. Normand, O. Beaulac, Jos. F. Bellefeuille, Charles Bourgeois, Anselme Dubé et Robert Ryan.

Le Programme Municipal

Art. 1.—Réforme de l'Administration.—Suppression de l'influence politique au conseil; du patronage, du favoritisme; observance stricte de la charte et des règlements.

(a) La réorganisation immédiate et la direction respective de chaque département, confiés à des experts nommés et choisis au mérite.

(b) Tous ces chefs de départements devant avoir exclusivement le choix, la direction de leurs employés et n'avoir à subir aucune intervention extérieure, n'étant eux-mêmes redevables de leurs actes et de leur conduite qu'aux divers comités en séance, ou aux membres du conseil en séance et jamais autrement.

(c) L'audition générale des livres de la corporation pour la période comprenant les dix dernières années; et la suite l'audition tous les mois; la publication dans les journaux d'un résumé de l'état financier tous les trois mois, avec en regard les appropriations; et l'exposé complet et détaillé des finances publiques à la fin de l'année fiscale.

(d) Toutes les séances du conseil, du comité général et des différents comités, tenues publiquement, toutes les questions débattues, et décidées en présence du public, et pas autrement.

Art. 2.—Annoncer la ville des Trois-Rivières à l'étranger, faire connaître nos ressources, nos industries et favoriser l'établissement de fabriques nouvelles.

Art. 3.—Acquérir un ou des pouvoirs d'eau à proximité de notre ville. Municipaliser la force motrice, l'éclairage à l'électrécité, le gaz; le transport urbain.

Art. 4.—Faciliter l'accès aux Trois-Rivières; obtenir le transport avec la rive sud à prix modique, et si possible gratuit les jours de marché; gratuit aussi le passage des ponts du St-Maurice, les jours de marché, cette gratuité, dans les deux cas, n'étant que pour les cultivateurs apportant leurs produits.

Art. 5.—Consolider la dette. Réaliser en débentures la somme représentée par les billets en banque; assurer au public un service municipal de premier ordre; administrer d'une manière saine et économique; augmenter par la municipalisation nos sources de revenus, rendant ainsi possible la diminution du coût de la vie, tout en allégeant le fardeau des taxes municipales; réajuster strictement les dépenses proportionnellement à nos recettes, conformément à la loi.

Art. 6.—Promouvoir les intérêts de la morale et particulièrement ceux de la tempérance. Observance stricte de la loi des licences.

Art. 7.—Favoriser l'hygiène, travailler à l'embellissement et à l'assainissement de la cité, (plantation d'arbres dans les rues larges, assainissement des logis insalubres, paves, etc.)

Art. 8.—Traiter avec justice et équité les résidents des différentes parties de la ville, mais sans jamais sacrifier les intérêts généraux de la cité au bénéfice des intérêts privés.

Nous soussignés, candidats de la réforme aux élections municipales du 10 juillet prochain, déclarons approuver le programme municipal ci-dessus et demandons à tous les contribuables de nous appuyer de leurs votes, afin qu'il nous soit possible d'en faire la

réalisation pour le plus grand bien de la ville.

(Signé) Louis Phil. Normand,
O. Beaulac,
J. F. Bellefeuille,
Chs Bourgeois,
Ans. Dubé,
Robt. Ryan.

(Extrait du compte-rendu de l'assemblée de l'Association des Citoyens):

Sur proposition de M. J. A. Peltier échevin et président du comité des finances du Conseil de Ville, secondé par M. F. X. Vanasse, le rapport du président est adopté à l'unanimité.

M. Peltier propose en outre qu'une étude spéciale du programme municipal soit faite et que chaque article soit lu et discuté.

Conformément à cette proposition, le président donne alors lecture du programme, et sur proposition de M. F. Pinsonneault secondé par M. E. Carignan, chacun des articles proposés est adopté à l'unanimité.

M. Peltier prenant alors la parole félicite chaleureusement M. le Président et le bureau de direction du travail effectif opéré par l'Association durant l'année écoulée. Il félicite aussi l'Association de s'être abstenu de désigner les futurs candidats municipaux et trouve en effet plus sage la ligne de conduite par elle adoptée. Au lieu de choisir les candidats, l'Association a préféré, pour le moment, soumettre un programme municipal.

Le rapport du trésorier est aussi adopté à l'unanimité.

M. Schmidt propose à son tour des félicitations au bureau de direction et propose aussi que le rapport annuel de l'Association et le programme municipal que l'on vient d'adopter soient publiés dans les journaux de la cité.

ST-PHILIPPE

MARIAGE

Mardi le 4, Mlle Lætitia Goueau unissait sa destinée à M. William John Walsh de Shawinigan Falls.

Dans la personne de Mlle Goueau le cœur de chant des dames et de mesdemoiselles de la paroisse perd une brillante chanteuse.

—On nous assure que les travaux de construction de la future brasserie sur le terrain Projean, doivent commencer bientôt.

NAISSANCE

Le 2 juillet.—Marie Jeanne Ludovica enfant de J. Alfred Lacroix et de Cécile Levasseur.

Parrain Johnny Lacroix Marseillais; Emilie Gervais épouse du Parrain.

MAGASIN MODERNE

GENEST & CLOUTIER

Tél. Bell 155 148 rue Notre-Dame.

Remèdes patentés, Articles de Toilette, Parfumeries de toutes marques. Si vous voulez vous rafraîchir, entrez et demandez un verre de Soda à la crème à la glace et au jus de fruit; c'est excellent, et le service se fait d'une manière hygiénique.

Chocolats Huyler's, Ganong, etc. Une attention spéciale à Messieurs les Barbiers. Magasin voisin de M. Lucien Lajoie, 148 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Nous avons un beau choix d'Habillements d'été (2 morceaux) que nous vendrons à très grande Réduction. UNE VISITE EST SOLLICITEE CHEZ HÉBERT & LESIEUR, MARCHANDS-TAILLEURS, 5, Des Forges

PROFITEZ de L'OCCASION !

Nous Annonçons Pour 15 Jours seulement Une Grande Vente.

LISEZ BIEN NOS PRIX.

60 belles paires de Bottines boutonnées, pour dames, talons hauts, valant \$2.00 réduites à \$1.50	50 belles paires de Souliers lacés, talons Cubain, Prix régulier \$1.50 notre prix \$1.25
90 belles paires de Bottines lacées, pour dames, beau Dongola, talons hauts, prix rég. \$2.00 notre prix \$1.50	60 belles paires de Souliers, talons bas, Prix régulier \$1.50 notre prix \$1.04

Nous avons reçu nos Chaussures pour hommes: venez les voir. Nos souliers pour hommes sont très beaux et nos prix très bas.

On répare les Chaussures.

On donne toujours des Coupons qui valent 10c par piastre.

Chez **A. CORBEIL,** 32 Rue DES FORGES, G. COURTOIS, Gérant.